

## RECOURS CONTENTIEUX .VOIE FERREE tracé Nord.

# URGENT

Nous voulons vivre sereinement et sainement à Donges sans que soient ajoutées de nouvelles nuisances.

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui considèrent le tracé imposé incompréhensible, incohérent et contre nature. Comment imaginer sortir partiellement la ligne ferroviaire du site industriel pour la maintenir en zone dangereuse PPRT ? Qui peut soutenir que nos maisons ne sont pas une nouvelle fois dévalorisées ?

Toutes les solutions alternatives ayant été écartées, l'ADZRP avec les riverains a proposé une nouvelle variante conciliant demandes des habitants et intérêts économiques (voir notre publication N° 80).

Si nous sommes favorables au contournement ferroviaire des sites industriels de Donges, nous réclamons un tracé respectueux des conditions de vie de celles et ceux qui habitent en permanence dans la Commune.

Nous ne sommes pas les seuls à refuser le tracé imposé. Les Conseillers municipaux, le Maire de la Commune doutent de la pertinence d'un choix qui leur est également imposé...

**AFFIRMONS NOTRE DÉTERMINATION ET REJETONS CE « TRACE NORD à proximité de la D100 »**

Les Membres du Conseil d'Administration de l'ADZRP

**L'ADZRP tiendra deux permanences à la Maison des Associations  
les :**

**VENDREDI 2 JUIN de 15 h à 18 h**

**MERCREDI 7 JUIN de 17 h à 19 h.**

**Elles seront l'occasion de répondre aux questions que chacun(e) se pose. Elles permettront également, à partir du coupon ci-dessous complété par vos soins de faire un premier point sur les possibilités d'intervention.  
N'hésitez pas à vous munir de vos contrats d'assurance.**

Monsieur, Madame

ADRESSE :

***S'associe(nt) au recours contentieux que déposera l'ADZRP près du Tribunal Administratif de Nantes et demandent le retrait du tracé nord de la voie ferrée contournant les sites industriels de Donges imposé par l'État, l'industriel et le Maître d'Ouvrage SNCF Réseau.***

***Je vérifie si mon contrat d'assurance habitation intègre la garantie « protection juridique ».***

La protection juridique est inscrite dans mon contrat d'assurance multirisque habitation

La protection juridique n'est pas inscrite dans mon contrat d'assurance multirisque habitation

Date – Signatures

Remarques